

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Ville de Roanne est composé de 39 membres, élus pour 6 ans, renouvelés en 2020 pour 6 ans.

Les séances du Conseil Municipal sont ouvertes au public.

Roanne



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Agglo





SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

